

Ce fut à l'époque de son mariage que Ravez demanda au barreau de Bordeaux son avenir et sa renommée.

Il commença à vingt-cinq ans cette carrière qui en dura vingt-deux, et qui ne fut qu'une suite non interrompue de triomphes. Il a laissé dans la Cour qui l'entendit de si profonds souvenirs que, longtemps après l'époque où la politique l'appela à d'autres destinées, on lisait sur les murs de la première Chambre cette remarquable inscription, gravée par la main de l'un des magistrats :

ICI RAVEZ PLAIDA POUR LA DERNIÈRE FOIS LE 30 AOUT 1816.

VALE LUX ! (Adieu lumière).

Je ne sache pas qu'aucune vie judiciaire ait jamais obtenu de si touchants adieux.

Et pourtant il avait été difficile à un jeune étranger de se faire un nom dans cette ville de Bordeaux qu'on surnommait l'Athènes de la France, où le commerce était si lettré, la magistrature si illustre, le barreau si éloquent.

Cette éloquence fut vraiment inépuisable à toutes les époques, comme dans tous les partis ; elle avait donné à la fois de Sèze et Vergniaud. Et à peine le fer avait-il tranché la destinée des premiers Girondins, qu'on voyait déjà se former une Gironde nouvelle destinée à égaler leurs talents et à surpasser leur gloire.

Dans tous les temps, le barreau fut la principale école de toutes les éloquences : on le considéra toujours comme la pépinière de la magistrature, de la tribune, souvent même de la chaire.

Aix et Toulouse entendirent Portalis et Romiguière ;

temps officier dans la marine royale, décédé depuis peu d'années ; enfin M. Adrien Ravez, inscrit au barreau de Bordeaux, le seul qui survive aujourd'hui.